FÉDÉRATION DE RUSSIE

Faits marquants

- Le HCR a collaboré avec le Service fédéral des migrations de la Fédération de Russie pour rédiger un projet de loi sur les réfugiés, qui devrait être adopté par le pouvoir législatif en 2011.
- Des demandeurs d'asile ont été bloqués pendant plusieurs mois dans les zones de transit des deux aéroports internationaux de Moscou. Le HCR collabore avec les services russes des garde-frontières pour définir des procédures d'urgence qui permettront d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.
- Le HCR a redoublé d'efforts pour trouver des solutions durables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile vivant dans les villes, conformément à sa nouvelle politique sur les réfugiés en milieu urbain.
- Près de 10 000 personnes ont bénéficié d'une aide juridique dans le Nord-Caucase. La plupart des consultations se rapportaient à l'aide sociale, au logement, aux documents d'identité et à l'enregistrement. Des individus en nombre appréciable ont été aidés pour obtenir des décisions administratives positives ou plaider avec succès dans des affaires judiciaires.
- Le HCR a chargé l'Institut gouvernemental de législation et de droit comparé de réaliser une analyse comparative des instruments nationaux et internationaux relatifs à l'apatridie.
- Une loi sur l'aide juridique proposée par le Gouvernement vise à réguler tous les aspects de l'aide juridique dispensée à titre gratuit aux individus vulnérables. Le HCR a conclu plusieurs accords en Tchétchénie, en Ingouchie et en Ossétie du Nord-Alania pour resserrer la coopération avec les structures d'aide juridique financées par l'État.

Environnement opérationnel

Le HCR et d'autres institutions des Nations Unies fermeront leurs bureaux au Nord-Caucase en 2011. Dans ce contexte, le Haut Commissariat a préparé une stratégie de désengagement qui lui permettra d'achever ses activités en faveur des déplacés internes du Nord-Caucase. La stratégie a été communiquée aux homologues gouvernementaux et le HCR répertorie actuellement les mécanismes étatiques susceptibles d'aider les personnes qui souhaitent rentrer chez elles ou s'intégrer sur place.

Réalisations et impact

Principaux objectifs et cibles

Environnement de protection favorable

- Le HCR a pris part à plusieurs réunions, une table ronde et un atelier d'experts consacrés à la réadmission. Il a préconisé l'accès aux procédures de l'asile, à l'information et au droit de faire appel pour les nationaux de pays tiers réadmis qui décident de ne pas regagner leur pays d'origine.

Fédération de Russie

Quelque 900 déplacés originaires d'Ossétie du Sud ont bénéficié d'un projet du HCR dans le secteur des abris

HCR / T. MAKEEVA

- L'Organisation du traité de sécurité collective a créé un groupe de travail sur l'asile présidé par la Fédération de Russie. Le HCR a apporté ses idées sur des questions telles que l'extradition et la détention des demandeurs d'asile, et a encouragé les discussions sur l'amélioration de la législation nationale relative à l'asile.
- Les thèmes de la coopération pour la gestion des frontières et de la protection des réfugiés ont été abordés lors d'une conférence à Budapest qui a réuni 15 pays d'Europe centrale et orientale. La Fédération de Russie a abordé la nécessité de resserrer la coopération entre les garde-frontières et le Service fédéral des migrations et d'améliorer les conditions d'accueil.
- Le Gouvernement de la Fédération de Russie a présenté un projet de loi sur l'aide juridique gratuite qui couvre totalement les personnes relevant de la compétence du HCR. Une fois adoptée, cette nouvelle législation s'insèrera dans un cadre de solutions durables pour les personnes déplacées, les apatrides et les réfugiés.
- L'assistance du HCR en matière de renforcement des capacités a permis aux ONG de consolider leur rôle comme prestataires de services gratuits d'aide juridique et de protection sociale aux personnes relevant de la compétence du HCR. Au Nord-Caucase, plusieurs nouveaux partenariats ont été noués avec des organisations de juristes en Tchétchénie, en Ossétie du Nord-Alania, en Ingouchie et au Daghestan. Le HCR s'est également efforcé de mobiliser des juristes pour qu'ils travaillent bénévolement en faveur des déplacés internes.
- Le réseau d'aide juridique a abordé plusieurs problèmes des populations touchées et a amélioré la réponse des autorités à leurs besoins. Parmi les domaines où l'assistance était nécessaire figuraient la protection sociale, le logement, la délivrance de papiers d'identité et l'indemnisation. Fin 2010, près de 1 300 cas examinés par des procédures administratives avaient reçu une décision favorable et 1 200 autres affaires ont été résolues de manière positive dans le système judiciaire.
- Le HCR a continué de coopérer avec l'Académie de justice pour proposer régulièrement des séminaires aux juges dans l'ensemble de la Fédération de Russie.
- En 2010, on a dénombré quatre cas confirmés de refoulement. Le HCR n'a pu les empêcher mais il en a tiré les leçons et a compris quelles étaient les lacunes dans la communication entre les organes étatiques concernés. Une cinquantaine de cas ont bénéficié de consultations juridiques financées par le HCR en rapport avec des ordres d'extradition et une trentaine de cas de refoulement potentiel ont été prévenus.

Procédures de protection équitables

- Le HCR est intervenu dans 2 400 cas de demandeurs d'asile dont les dossiers avaient été rejetés par les autorités ; de 30 à 40 pour cent d'entre eux ont été

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Géorgie	2 500	2 500	-	-
	Afghanistan	2 000	2 000	-	-
	Pays divers	490	490	-	-
Demandeurs d'asile	Afghanistan	600	600	-	-
	Géorgie	500	500	-	-
	Pays divers	330	330	-	-
Déplacés internes	Fédération de Russie	53 200	53 200	-	-
Apparentés déplacés	Fédération de Russie	22 200	22 190	-	-
Apatrides[1]	Apatrides	50 000	2 200	45[2]	-
Déplacés de retour	Fédération de Russie	800	800	-	-
Réfugiés rapatriés	Pologne	1 200	-	-	-
	Pays divers	260	20	-	-
Total		**134 080**	**84 830**		

[1] Estimation du HCR sur le nombre d'apatrides en Fédération de Russie, en l'absence de statistiques globales du Gouvernement. Cette estimation inclut 16 998 apatrides enregistrés par le Service fédéral des migrations russes. Quelque 19 000 apatrides se sont vus accordés la nationalité russe en 2010 et environ 600 000 apatrides en tout ont obtenu la nationalité entre 2003 et 2009.

[2] La ventilation par sexe se rapporte uniquement à la population d'apatrides.

examinés positivement. Le HCR a également lancé une étude de tous les cas où un certificat de naissance avait été refusé aux enfants de personnes relevant de sa compétence et résidant légalement dans le pays. Un certain nombre de cas ont été résolus grâce aux négociations et aux interventions auprès de fonctionnaires de l'état civil. Les parents ont été rendus attentifs à la nécessité d'obtenir des certificats de naissance pour leurs enfants.

- Les personnes demandant l'asile dans les aéroports internationaux ou les frontières terrestres du pays se trouvent dans une situation précaire. Les retards dans l'enregistrement de la demande sont considérables, et pendant la procédure, les personnes concernées demeurent dans la zone de transit, avec des conditions de vie exécrables, que l'assistance du HCR ne parvient à soulager que partiellement.
- En ce qui concerne les mineurs non accompagnés, le but du HCR était de leur prodiguer l'aide et les conseils requis pour avoir accès à la procédure d'asile. En 2010, 15 mineurs non accompagnés originaires d'Afghanistan, d'Angola et de Somalie ont pris contact avec le HCR.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Le HCR a présidé le Groupe thématique des Nations Unies sur les questions de genre et a lutté contre la violence à l'égard des femmes ainsi que la traite des êtres humains. Il a élargi les conseils et l'appui au numéro d'appel par le biais de son partenaire, la Croix-Rouge. Quelques victimes de violence sexuelle et sexiste ont reçu du matériel et un soutien psychologique.

Besoins et services essentiels

- Le HCR a assuré des soins de santé pour plus de 1 200 réfugiés et demandeurs d'asile à Moscou et Saint-Pétersbourg et il a subventionné les soins hospitaliers de près de 300 personnes. Ses programmes d'hébergement, comprenant 90 maisons en auto-assistance, ont bénéficié à quelque 450 personnes. L'Organisation a aussi acheté et installé 165 « tentes dans une boîte », des abris préfabriqués temporaires destinés à fournir immédiatement un logement aux familles rapatriées dans le besoin. Près de 700 personnes ont bénéficié de cette assistance.

Solutions durables

- Pour rechercher des solutions durables conformes à la politique relative aux réfugiés en milieu urbain, on a créé une équipe spéciale polyvalente et mis au point une stratégie globale sur les solutions durables. Plus de 260 personnes ont été réinstallées et près de 40 personnes ont été aidées à rentrer dans leur pays d'origine.

Autogestion et participation communautaires

- Le HCR a soutenu deux centres communautaires pour réfugiés et demandeurs d'asile dans les environs de Moscou, utilisés principalement pour les femmes et les enfants. Dans le Nord-Caucase, le HCR a financé huit projets à impact rapide pour soutenir l'intégration sur place des personnes déplacées en Ossétie du Nord, essentiellement en améliorant l'infrastructure matérielle et sociale, ce qui a aussi bénéficié aux communautés locales.

Relations extérieures

- Dans un contexte d'environnement juridique fragile, de maigres ressources et de faible sensibilisation du public au sort des réfugiés et à l'asile, le HCR a élargi ses activités de communication pour toucher les décideurs, les donateurs et le grand public avec des émissions hebdomadaires à la radio, des présentations, des publications et le parrainage d'un festival de cinéma.
- Les partenaires juridiques ont assuré plus de 3 000 consultations et représenté 220 personnes auprès des tribunaux pour faire valoir une demande d'asile ou recourir contre un refus de l'asile en première instance. Sur les plus de 740 demandes de citoyenneté, 57 pour cent ont eu une issue positive.

Logistique et appui aux opérations

- Le HCR a amélioré les installations d'accueil, en particulier le Centre d'accueil des réfugiés de Moscou, qu'il se charge de gérer en l'absence de tout équipement national semblable à Moscou.

Contraintes

L'environnement de sécurité dans le Nord-Caucase est demeuré extrêmement précaire. De plus, l'accès aux services essentiels, comme les soins médicaux, est entravé par des obstacles relatifs au statut juridique et aux systèmes d'enregistrement. Les retards dans l'ouverture d'un centre d'hébergement à proximité de Moscou ont aussi limité l'accès à l'emploi des personnes relevant de la compétence du HCR.

Informations financières

Le HCR a été confronté à une grave perte de change en 2010, qu'il n'a pas été possible de compenser et qui a limité la mise en œuvre des activités prévues.

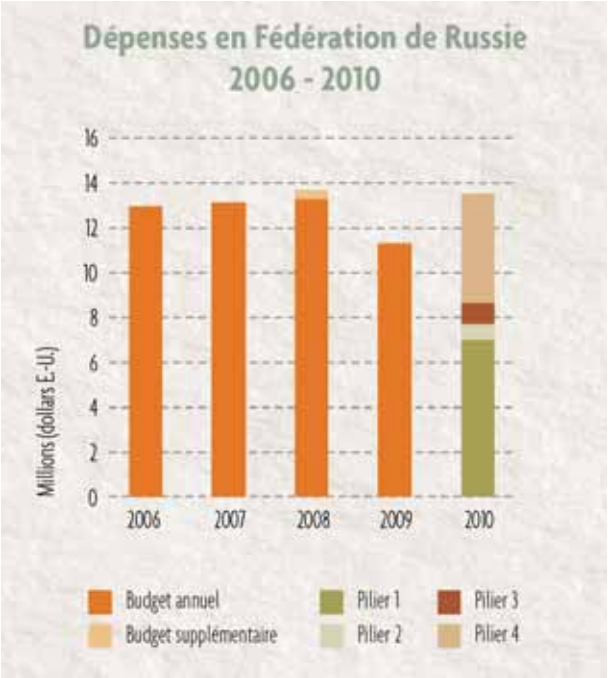

Organisation et mise en œuvre

En 2010, le HCR a entamé des entretiens sur la fermeture du bureau auxiliaire de Vladikavkaz dans le Nord-Caucase. La date de fermeture a été fixée au 1er juillet 2011.

Présence du HCR en 2010

Nombre de bureaux	2
Effectifs totaux	68
Internationaux	10
Nationaux	44
VNU	5
Autres	9

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a participé régulièrement au forum des donateurs en faveur des droits de l'homme et il a présidé le Forum du Nord-Caucase et le groupe thématique associé des Nations Unies. Il s'est aussi impliqué activement dans la reformulation de la nouvelle structure de coordination des Nations Unies. Le HCR a présidé le Groupe thématique des Nations Unies sur les questions de genre et il a pris part au Groupe thématique des Nations Unies sur les communications.

Évaluation générale

Il conviendrait d'améliorer la législation, les conditions d'accueil et la gestion des frontières. L'apatridie a reçu davantage d'attention en 2010, une tendance qui devrait se poursuivre en 2011.

La Stratégie de désengagement responsable du HCR dans le Nord-Caucase fixe des repères et un calendrier pour l'achèvement des opérations en faveur des déplacés internes dans la région. Ces opérations seront reprises par les autorités nationales. Le HCR prévoit de se retirer définitivement du Nord-Caucase le 1er juillet 2011.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : *Association of Media Managers of Russia « ARS-PRESS »*, Fonds pour l'enfance d'Ossétie du Nord-Alania, *Civic Assistance*, Conseil danois pour les réfugiés, *Ethnosfera*, *Faith, Hope and Love*, Guilde des cinéastes russes, *Magee WomanCare International*, Centre de défense des droits de l'homme « Mémorial », Réseau « Migration et Droit », *Nizam Foundation*, Centre pour la coopération internationale de la Croix-Rouge de Saint-Pétersbourg, Croix-Rouge de Saint-Pétersbourg, *Stichting Russian Justice Initiative*, Vesta

Autres : Programme des VNU, OIM

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Service des garde-frontières, Service fédéral des migrations, autorités administratives locales des Républiques d'Ossétie du Nord-Alania, d'Ingouchie et de Tchétchénie, Ministère de la défense civile, des situations d'urgence et de l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles, Ministères des nationalités de la République d'Ossétie du Nord-Alania, Bureau du Médiateur de la Fédération de Russie, Bureau du Procureur général, Cour suprême

ONG : Sections locales de la Croix-Rouge russe, Conseil caucasien des réfugiés, Gratis

Autres : Commission européenne, CICR, FICR, Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse

Budget, revenus et dépenses en Fédération de Russie | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	8 922 557	792 241	2 570 429	12 364 486	24 649 713
Revenus issus des contributions[1]	133 333	0	204 822	1 570 517	1 908 672
Autres fonds disponibles	6 839 360	776 115	722 264	3 254 174	11 591 913
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	6 972 694	776 115	927 086	4 824 691	13 500 586
VENTILATION DES DÉPENSES					
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	0	32 985	0	0	32 985
Cadre juridique national	138 207	32 985	0	0	171 192
Cadre administratif national	60 750	0	0	0	60 750
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	135 728	135 728
Politiques de migrations nationales et régionales	103 752	0	0	0	103 752
Prévention du déplacement	0	0	0	398 263	398 263
Prévention de l'apatridie	0	32 985	0	0	32 985
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	457	0	103 600	0	104 057
Accès au territoire	67 614	0	0	0	67 614
Non-refoulement	173 904	0	0	0	173 904
Sous-total	544 684	98 956	103 600	533 991	1 281 231

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Procédures de protection équitables					
Conditions d'accueil	728 470	0	0	0	728 470
Enregistrement et établissement de profils	66 547	0	40 021	219 753	326 320
Accès aux procédures d'asile	637 660	0	0	0	637 660
Définitions du réfugié et de l'apatride	159 919	0	0	0	159 919
Détermination de statut juste et efficace	83 562	0	0	0	83 562
Regroupement familial	37 024	0	0	0	37 024
Documents individuels	37 024	91 589	40 021	0	168 634
Documents d'état civil	37 024	0	0	0	37 024
Sous-total	**1 787 229**	**91 589**	**80 041**	**219 753**	**2 178 612**
Protection contre la violence et l'exploitation					
Impact sur les communautés hôtes	20 778	0	0	0	20 778
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	25 951	0	0	109 997	135 948
Protection des enfants	21 179	0	0	0	21 179
Liberté de mouvement	20 778	0	0	0	20 778
Détention non arbitraire	20 778	23 484	0	0	44 262
Accès aux solutions juridiques	222 385	23 485	99 344	652 731	997 945
Sous-total	**331 849**	**46 969**	**99 344**	**762 728**	**1 240 890**
Besoins élémentaires et services essentiels					
Abris et autres infrastructures	0	0	79 747	1 214 430	1 294 177
Articles ménagers et d'hygiène de base	112 572	53 702	34 937	154 549	355 760
Soins de santé primaire	731 989	0	0	0	731 989
VIH et sida	31 694	0	0	0	31 694
Éducation	54 248	0	0	0	54 248
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	210 200	0	0	0	210 200
Sous-total	**1 140 703**	**53 702**	**114 683**	**1 368 979**	**2 678 068**
Autogestion et participation communautaires					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	17 825	40 419	0	0	58 244
Autogestion de la communauté et représentation équitable	28 873	0	0	0	28 873
Autosuffisance et moyens d'existence	22 994	0	62 704	207 503	293 202
Sous-total	**69 692**	**40 419**	**62 704**	**207 503**	**380 318**
Solutions durables					
Stratégie de solutions durables	35 546	32 205	0	0	67 751
Retour volontaire	40 833	14 686	0	0	55 519
Réinstallation	37 191	0	0	0	37 191
Appui à l'intégration sur place	165 029	14 686	0	0	179 715
Réduction des cas d'apatridie	0	149 373	0	0	149 373
Sous-total	**278 598**	**210 951**	**0**	**0**	**489 549**
Relations extérieures					
Relations avec les donateurs	25 560	0	0	79 353	104 913
Mobilisation des ressources	25 316	0	0	0	25 316
Partenariats	97 323	47 318	0	0	144 642
Information	206 264	65 955	0	79 353	351 572
Sous-total	**354 464**	**113 273**	**0**	**158 705**	**626 443**
Logistique et appui aux opérations					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	484 896	0	108 236	420 054	1 013 187
Gestion de programme, coordination et appui	874 148	77 978	169 848	249 727	1 371 701
Sous-total	**1 359 045**	**77 978**	**278 084**	**669 781**	**2 384 888**
Versements aux partenaires d'exécution	1 106 431	42 277	188 629	903 251	2 240 587
Total	**6 972 694**	**776 115**	**927 086**	**4 824 691**	**13 500 586**

[1] Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.